

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2025	71

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2025

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 13

Votants : 19

Le 19 Novembre 2025 à 19 h 30

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.
(2^{ème} convocation, , le quorum n'ayant pas été atteint loirs de la 1^{ère} convocation du 13.09.2025)

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ROBERT Bruno, LHOMME Louise, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, POUSSON Fanny, LUKUNGA Joseph

ABSENTS EXCUSES :

Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique
Madame BOULE qui a donné pouvoir à Monsieur TRABELSI Daniel
Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Madame LHOMME Louise
Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie
Monsieur ADOUENI Léon qui a donné pouvoir à Madame THIMOTHE Ketty
Monsieur BOSCHARD Frédéric qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique
Madame ALEXANDRE Valérie
Madame ZITO Josette

Secrétaire de séance : Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Date de convocation : 8 Novembre 2025

Date d'affichage : 8 Novembre 2025

Le quorum n'est pas nécessaire car deuxième convocation

OBJET : VOTE DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

Après débat,

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote les subventions suivantes :

- **Coopérative Ecole Elémentaire Louisette Wattier : 3023 €**
(Subvention sorties école)

- **Coopérative Ecole Maternelle du Centre les Iris : 2382 €**
(subvention sorties école)

- **Coopérative Ecole Maternelle le Pré au lièvre : 893 €**
Association « parents Loisirs » subvention exceptionnelle : 1000 €

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20251119-2025-71-DE
Date de réception préfecture : 02/12/2025

- Subvention exceptionnelle « Association Pétanque CLUB du Plessis –Lagny » :
800 €
- Soit un total de subventions de 8098 €

